

The City of Saint John **Fonds d'administration générale**

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2011

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Exercices clos le 31 décembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
États financiers	
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
Fonds de fonctionnement – Bilan	3
Fonds de fonctionnement – État des résultats	4
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres (négatifs)	5
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	6
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	7
État de l'évolution du financement d'immobilisations	8
Notes afférentes aux états financiers	9-20
Tableaux	21-28

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

**À Monsieur le Maire
et aux membres du Conseil communal de The City of Saint John**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John**, qui comprennent les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt au 31 décembre 2011, et les états des résultats, des capitaux propres (négatifs) et de l'évolution du financement d'immobilisations pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** selon le référentiel comptable décrit dans la Note 1.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon le référentiel comptable décrit dans la Note 1, ce qui implique de déterminer que le référentiel comptable utilisé est un référentiel approprié pour la préparation des états financiers dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement de ses immobilisations pour l'exercice clos à cette date, selon le référentiel comptable décrit dans la Note 1.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la Note 1, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés afin de répondre aux exigences établies par le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick pour les municipalités. Notre rapport est destiné uniquement à Monsieur le Maire et aux membres du Conseil communal de The City of Saint John ainsi qu'au ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick, et n'est destiné à être utilisé, et ne doit l'être, à aucune autre fin que les fins prévues.

Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Saint John, Canada
Le 28 janvier 2013

Comptables agréés

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Fonds de fonctionnement
Bilan

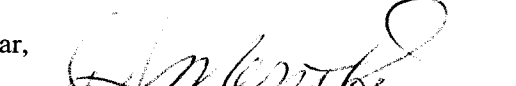
Aux 31 décembre

	Page	2011 \$	2010 \$
ACTIF			
Débiteurs		4 299 042	4 954 102
Montants exigibles d'entités liées			
Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts		8 865 541	21 574 206
Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts		2 413 274	3 703 246
Fonds de capital et d'emprunt général	6	1 420 614	-
Commission sur le stationnement de Saint John		4 066 918	-
Stocks de matériaux et de fournitures, au coût ou au coût de remplacement, selon le montant le moins élevé		724 590	761 516
Charges reportées – régime de retraite [note 4]	15	8 400 000	6 513 861
Charges payées d'avance		936 874	121 890
Créance à long terme [note 11]	20	391 302	556 887
		31 518 155	38 185 708
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Découvert bancaire		2 146 427	267 689
Créditeurs et charges à payer		9 084 361	7 733 784
Autres créditeurs [note 2]	10	8 044 468	8 377 620
Intérêts à payer sur la dette à long terme		497 565	474 996
Montants dus à des entités liées			
Fonds de capital et d'emprunt général		-	617 372
Commission sur le stationnement de Saint John		-	4 455 766
Commission d'énergie		12 259	12 259
Commission de Harbour Station		130 889	130 889
Caisse de retraite de The City of Saint John		7 730 027	8 603 131
Commission des transports de Saint John		-	250 658
Produits constatés d'avance		983 424	1 027 243
Fonds de remplacement d'ordinateurs		668 948	565 237
Fonds de remplacement du parc de véhicules		691 165	1 722 248
Dette à long terme [note 3]	12	1 680 000	3 360 000
		31 669 533	37 598 892
Capitaux propres (négatifs)		(151 378)	586 816
		31 518 155	38 185 708



 Maire

Approuvé par,



 Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Fonds de fonctionnement
État des résultats

Exercices clos les 31 décembre

		Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
	Page			
PRODUITS				
Impôts fonciers		108 815 058	108 815 058	104 621 720
Subvention inconditionnelle – gouver. provincial du Nouveau-Brunswick		19 304 825	19 304 825	19 499 820
Vente de biens et services	21	3 059 545	2 811 201	2 641 084
Autres produits des propres sources	22	5 246 430	5 413 620	5 677 253
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements	22	300 000	263 108	274 666
Produits divers		1 132 613	3 309 352	3 702 627
Total des produits		137 858 471	139 917 164	136 417 170
CHARGES				
Services gouvernementaux généraux	23	14 239 962	13 199 501	12 640 393
Services de protection	24	51 212 189	51 807 848	51 169 154
Services de transport	25	27 896 685	28 795 215	28 504 646
Services d'hygiène du milieu		4 104 942	4 189 348	4 112 265
Services de mise en valeur de l'environnement	26	10 592 735	9 915 570	10 366 725
Services récréatifs et culturels	27	8 941 020	8 658 644	8 860 842
Services financiers	28	21 535 525	24 089 232	21 223 107
Excédent des charges (produits) – avant-dernier exercice		(664 587)	(664 587)	(382 488)
Total des charges et des services financiers		137 858 471	139 990 771	136 494 644
Excédent des charges sur les produits de l'exercice		–	(73 607)	(77 474)

The City of Saint John
Fonds d'administration générale
Fonds de fonctionnement
État des capitaux propres (négatifs)

Exercices clos les 31 décembre

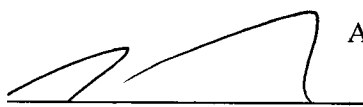
	Page	2011 \$	2010 \$
Capitaux propres au début de l'exercice		586 816	1 046 778
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	4	(73 607)	(77 474)
		513 209	969 304
Excédent des produits – avant-dernier exercice	4	(664 587)	(382 488)
Capitaux propres (négatifs) à la fin de l'exercice	3	(151 378)	586 816

The City of Saint John
Fonds d'administration générale


Fonds de capital et d'emprunt
Bilan

Exercices clos les 31 décembre

	Page	2011 \$	2010 \$
ACTIF			
Débiteurs		13 353 362	2 581 248
Montants exigibles d'entités liées			
Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts		7 664	7 664
Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts		83 557	83 557
Fonds de fonctionnement général	3	-	617 372
Commission sur le stationnement de Saint John		19 947	19 947
Commission des transports de Saint John		3 861 467	7 001 498
		17 325 997	10 311 286
Placements dans les actions d'une société détenue en propriété exclusive, Saint John Industrial Parks Ltd., au coût		994	994
Terrains, bâtiments, installations et ouvrages de génie civil [note 3]	12	548 976 684	512 073 356
		566 303 675	522 385 636
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Emprunts bancaires [note 9]	19	10 000 000	20 000 000
Créditeurs		8 639 660	6 852 565
Dette sous forme d'obligations non garanties [note 3]	12	102 528 000	79 864 000
Autres dettes à long terme [note 3]			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	12	1 297 477	1 372 674
Commission sur le stationnement de Saint John	12	-	73 570
Apports reportés		9 020 144	2 875 496
Montants dus à des entités liées			
Fonds de fonctionnement général	3	1 420 614	-
		132 905 895	111 038 305
Capitaux propres	7	433 397 780	411 347 331
		566 303 675	522 385 636


Maire

Approuvé par,


Président du Comité des finances

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Fonds de capital et d'emprunt
État des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre

	Page	2011 \$	2010 \$
Capitaux propres au début de l'exercice		411 347 331	390 882 025
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général			
Dette sous forme d'obligations non garanties		8 836 000	8 500 000
Autres dettes		148 767	145 896
		8 984 767	8 645 896
Apports – aide à la construction			
Gouvernement provincial		4 888 390	2 151 907
Gouvernement fédéral		3 563 086	4 281 766
Divers		174 377	962 402
		8 625 853	7 396 075
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif		–	94 289
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général		358 569	1 552 673
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général		4 081 260	2 776 373
Capitaux propres à la fin de l'exercice	6	433 397 780	411 347 331

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

État de l'évolution du financement d'immobilisations

Exercices clos les 31 décembre

	Page	2011 \$	2010 \$
Source			
Émission d'obligations		31 500 000	15 000 000
Financement par obligations		–	20 000 000
Apports – aide à la construction			
Gouvernement fédéral		3 563 086	4 281 766
Gouvernement provincial		4 888 390	2 151 907
Divers		174 377	962 402
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général		4 081 260	2 776 373
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général		358 569	1 552 673
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif		–	94 289
Remboursement de dettes		8 984 767	8 645 896
Augmentation des fournisseurs du Fonds de capital		1 787 096	275 690
Diminution nette des montants exigibles d'entités liées		5 178 017	–
Apports reportés		6 144 648	(3 168 598)
		66 660 210	52 572 398
Utilisation			
Dépenses en immobilisations		36 903 328	36 853 180
Remboursement d'emprunts bancaires		10 000 000	–
Remboursement de dettes		8 984 767	8 645 896
Diminution nette des montants dus à des entités liées		–	6 819 355
Augmentation des créances clients du Fonds de capital		10 772 115	253 968
		66 660 210	52 572 399

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

1. MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables prescrits pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux.

Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds d'administration générale de The City of Saint John (la «Ville») ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le Fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la Ville; le Fonds de capital et d'emprunt fait état de son investissement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renoncations au remboursement des prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres au titre des immobilisations, sauf lorsque les actifs ont été acquis en vertu du Programme de rénovation urbaine. Le cas échéant, les fonds reçus sont déduits du coût des actifs.

La Ville ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel de ses dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres au titre des immobilisations. La Ville impute également aux résultats tous les projets d'investissement financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

Comptabilisation des résultats de fonctionnement de l'avant-dernier exercice

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige l'inclusion de l'excédent des produits sur les charges d'un exercice dans les produits du deuxième exercice qui suit ainsi que l'inclusion de l'excédent des charges sur les produits d'un exercice dans les charges du deuxième exercice qui suit.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

1. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables prescrits pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers de la Ville autres que la dette à long terme se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme et des conditions de crédit normales. Les débiteurs de la Ville ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre de contribuables qui sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être touchée par une variation des taux d'intérêt n'a pas été déterminée. À la fin de l'exercice, la Ville n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés.

2. AUTRES CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Engagement relatif à la loi intitulée <i>Heart and Lung Act</i>	3 075 501	3 082 701
Indemnités de vacances	2 297 967	2 507 919
Indemnités de retraite	2 671 000	2 787 000
	8 044 468	8 377 620

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

2. AUTRES CRÉDITEURS (suite)

La Ville paie certains montants aux pompiers invalides et à leurs conjoints ou conjointes en vertu des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative intitulée *Heart and Lung Act*. Une évaluation actuarielle de ce régime a été effectuée au 31 décembre 2011. La valeur actuarielle estimative des prestations au 31 décembre 2011 totalisait 3 075 501 \$. Cette évaluation ne couvre que les bénéficiaires actuels et ne tient pas compte de toute demande de règlement future.

La Ville a constitué une provision pour les congés accumulés, mais non payés.

À leur départ à la retraite, les employés de la Ville ont droit à une indemnité de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Le programme a été modifié pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

Les employés de la section locale 18 embauchés après le 1^{er} juin 1998 et le personnel de la direction embauché après le 23 mars 2009 ne sont pas admissibles actuellement ou dans l'avenir à l'indemnité de retraite. Ces directives sont établies dans la convention collective de la section locale 18 et les conditions et modalités d'emploi de la direction.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2011 \$	Solde 2010 \$
2001	2,450 à 5,500	10	—	505 000
2002	3,375 à 5,750	10	796 000	1 592 000
2003	3,050 à 5,000	10	2 268 000	3 402 000
2003	2,750 à 5,125	10	1 188 000	1 782 000
2004	2,750 à 4,800	10	6 301 000	7 088 000
2005	3,750 à 4,375	10	4 262 000	4 735 000
2006	4,150 à 4,450	10	7 335 000	8 068 000
2007	4,450 à 4,850	10	4 180 000	4 560 000
2008	3,300 à 4,850	10	6 799 000	7 366 000
2008	2,100 à 5,550	15	4 399 000	4 766 000
2009	1,000 à 4,500	10	7 366 000	7 933 000
2009	0,950 à 5,000	10	12 134 000	13 067 000
2010	1,500 à 4,550	10	14 000 000	15 000 000
2011	1,650 à 4,250	15	27 000 000	—
2011	1,350 à 3,450	10	4 500 000	—
Dettes sous forme d'obligations non garanties			102 528 000	79 864 000

Les autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2011 \$	Solde 2010 \$
Province du Nouveau-Brunswick				
2007	4,36	5	1 680 000	3 360 000
Commission sur le stationnement de Saint John				
2005	3,20	7	—	73 570
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
2009	3,97	15	1 297 477	1 372 674
			2 977 477	4 806 244

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME (suite)

Le montant global des versements en capital requis au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2012	10 298 000
2013	9 502 000
2014	11 714 000
2015	9 357 000
2016	10 184 000

Les immobilisations comprennent un montant de 20 926 032 \$ (27 833 354 \$ en 2010) dont le financement n'était pas assuré à la fin de l'exercice.

4. RÉGIME DE RETRAITE

A. RÉSUMÉ

La Ville offre des prestations de retraite aux employés conformément aux dispositions de la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John*, promulguée le 12 mai 1994 et modifiée le 18 juin 2008. Le régime est administré par un conseil de fiduciaires composé de représentants du Conseil communal, de la direction, d'employés syndiqués et d'employés retraités. Avant mai 1994, le régime était régi par la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John* de 1970. Le régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

Le régime est un régime à prestations déterminées qui prévoit des prestations en fonction des états de service et du taux de rémunération. La Ville et les employés cotisent au régime. Le régime est financé par les employés admissibles, au moyen de cotisations équivalant à 50 % du coût des services rendus au cours de l'exercice jusqu'à concurrence de 9 % du total des salaires, et par l'employeur, au moyen de cotisations équivalant au solde du coût des services rendus au cours de l'exercice. Selon l'évaluation actuarielle de 2009, le coût des services rendus au cours de l'exercice s'est élevé à 20,6 % des salaires. En aucun temps, le taux de cotisation global de l'employeur ne peut être inférieur à 7,5 % du total des salaires. L'employeur est tenu de faire des cotisations supplémentaires, au besoin, pour amortir suffisamment toute obligation non capitalisée ou tout déficit de solvabilité. La Ville passe en charges toutes ses cotisations au cours de l'exercice où elles sont effectuées. Les cotisations patronales versées en 2011, autres que celles de la Régie des services publics d'eau et d'égouts, ont totalisé 18 582 436 \$ (16 920 452 \$ en 2010).

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

B. INFORMATION ACTUARIELLE

L'évaluation actuarielle de 2010 a révélé que la valeur actuelle des prestations constituées du régime atteignait 503 584 000 \$ et que la valeur marchande des actifs nets disponibles pour le service des prestations totalisait 372 228 000 \$, et que l'obligation non capitalisée estimative était de 131 356 000 \$, selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Au 31 décembre 2010, les passifs de solvabilité étaient plus élevés que les actifs de solvabilité de 218 007 000 \$.

L'évaluation actuarielle de 2010 a été mise à jour par extrapolation au 31 décembre 2011, et les résultats indiquent que les prestations constituées du régime excèdent maintenant la valeur marchande rajustée des actifs disponibles pour le service des prestations, ce qui entraîne un déficit de 153 778 572 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. L'évaluation actuarielle de 2011 est en cours.

Cette évaluation vise la totalité du régime couvrant tous les employés admissibles du Fonds d'administration générale et de la Régie des services publics d'eau et d'égouts. Les coûts courants et les paiements de capitalisation spéciaux sont répartis entre chaque fonds selon un pourcentage de la masse salariale.

C. MONTANT DÛ AU RÉGIME DE RETRAITE

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige qu'un déficit de solvabilité soit comblé au cours d'une période de cinq ans, à moins d'obtenir une exemption permettant de capitaliser ce déficit sur une période maximale de 15 ans ou jusqu'au 31 décembre 2018, selon l'échéance la plus courte, ou une exemption permettant de ne pas faire de paiements de solvabilité. En 2007, cette exemption au titre des paiements de solvabilité spéciaux au régime a été obtenue. Ainsi, au 31 décembre 2011, aucun paiement à ce titre n'était dû par la Ville.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Au cours de 2011, la Ville a versé 4 609 498 \$ au régime, ce qui représentait les paiements de capitalisation spéciaux selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation (3 723 252 \$ en 2010). Comme les cotisations requises au titre de l'obligation non capitalisée s'élevaient à 13 193 800 \$ en 2011 (12 271 800 \$ en 2010), la Ville doit verser au régime un montant de 8 699 453 \$ (8 701 402 en 2010), soit les cotisations pour combler le déficit et les intérêts à payer sur les cotisations qui n'ont pas été versées au régime en vertu de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick et de ses règlements. La quote-part du Fonds d'administration générale de ce montant est de 7 699 016 \$ en 2011 (7 700 741 \$ en 2010).

En 2010 et en 2011, la Ville a reçu l'approbation de reporter et d'amortir des charges au titre de la continuité de l'exploitation s'élevant à 4 900 000 \$ et à 3 500 000 \$ respectivement. La charge de 2010 doit être amortie sur une période de huit ans commençant en 2012, tandis que celle de 2011 doit être amortie sur une période de sept ans commençant en 2013. L'amortissement de 2010 doit être calculé à 10 % par année les sept premières années, et le solde doit être comptabilisé à la huitième année.

5. ENGAGEMENTS

Commission des transports de Saint John

La Commission des transports de Saint John (la «Commission») a été créée en 1979 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de maintenir et d'exploiter au sein de la Ville un réseau de transport en commun dont les pertes d'exploitation et les frais de la dette sont pris en charge par la Ville. La Ville assume également la responsabilité des obligations non garanties émises au nom de la Commission, qui s'élevaient à 12 701 000 \$ au 31 décembre 2011 (9 511 000 \$ en 2010).

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

5. ENGAGEMENTS (suite)

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John (la «Commission») a été créée en 1998 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : le Centre aquatique Jeux du Canada, le Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le Théâtre Impérial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes d'imposition des municipalités participantes. Ces dernières comprennent les villes de Quispamsis, de Rothesay et de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Convention d'achat et de vente de terrains appartenant à la Garde côtière

Le 24 janvier 2011, la Ville a conclu une convention d'achat et de vente avec le gouvernement du Canada en vue d'acquérir des terrains appartenant à la Garde côtière dans le secteur de la haute-ville de Saint John. Le prix d'achat du bien est de 2 800 000 \$, payable en deux versements. Le premier versement totalisait 832 845 \$, plus la TVH et les ajustements, dont la totalité a été acquittée en 2011, tandis que le deuxième versement totalisait 1 967 155 \$, plus la TVH, dont la totalité devrait être acquittée le 30 juin 2012.

Complexe immobilier central de Market Square – Conventions de location

Le projet du Complexe immobilier central de Market Square a été ouvert au public en mai 1983. Ce complexe abrite la bibliothèque, le Centre du commerce et des congrès, un parc de stationnement intérieur et des locaux commerciaux et de vente au détail. La Ville assume, en vertu des conditions de trois baux de 66 ans, la responsabilité de la quote-part des frais d'exploitation de la section commune du complexe, notamment les impôts fonciers relatifs à la bibliothèque, au Centre du commerce et des congrès et au parc de stationnement intérieur.

Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc.

La Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc. a été constituée en société en 1998. Les statuts constitutifs prévoient une formule de financement des coûts au moyen d'un partage entre les municipalités participantes. Ces dernières englobent les villes de Quispamsis, de Rothesay et de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

5. ENGAGEMENTS (suite)

Conventions collectives

Certaines dispositions d'un certain nombre de conventions collectives entre la Ville et les unités de négociation représentant ses employés engagent la Ville à des dépenses futures. La convention avec la section locale 18 du SCFP, qui représente les travailleurs de l'extérieur de la Ville, engage celle-ci à employer au moins 293 employés, soit des dépenses annuelles estimatives de 13 600 000 \$. Cette convention arrivera à échéance le 30 juin 2014. La convention avec la section locale 486 du SCFP, qui représente les travailleurs de la Ville, comporte une clause de non-licenciement visant tous les employés embauchés avant le 9 août 1985, soit des dépenses annuelles estimatives de 1 800 000 \$. Cette convention vient à échéance le 31 décembre 2011.

De plus, la convention collective entre le Comité des services de police de Saint John et l'Association des policiers de Saint John, représentant les policiers de la Ville, renferme une clause de non-licenciement entraînant des dépenses annuelles approximatives de 10 059 000 \$. Cette convention vient à échéance le 31 décembre 2012.

Financement de l'université

En juin 2005, la Ville a approuvé une subvention de 2 000 000 \$ à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John (l'«Université»). Cette aide financière à la campagne de l'Université intitulée «*Forging our Futures*» est payée au comptant ou en nature sur une période de dix ans commencée en 2006. La Ville a fourni un montant annuel de 200 000 \$ de 2006 à 2010 et de 100 000 \$ en 2011, soit une obligation restante de 900 000 \$ au 31 décembre 2011.

Quartier général de la police

En 2010, la Ville a conclu un contrat avec Pomerleau Inc. pour la construction du quartier général de la police de Saint John d'un montant de 20 675 000 \$ plus la TVH. Au 31 décembre 2011, des coûts d'approximativement 13 095 326 \$ avaient été engagés relativement à ce projet. L'achèvement du projet est prévu en 2012.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

6. ÉVENTUALITÉS

La Ville assume la responsabilité des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de ses entités autonomes. La dette impayée de la Régie des services publics d'eau et d'égouts totalisait 61 448 000 \$ au 31 décembre 2011 (45 832 000 \$ en 2010).

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Ville est également responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy. La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Les dettes impayées atteignaient 5 926 000 \$ au 31 décembre 2011 (7 681 000 \$ en 2010). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

Une revendication de privilège de 7 356 662,31 \$, plus taxes, a été déposée au bureau d'enregistrement du comté de Saint John par Pomerleau Inc. le 21 décembre 2012. Un avis à cet effet a ensuite été envoyé à la Ville le 9 janvier 2013. La Ville n'a toutefois pas reçu d'avis de poursuite concernant cette revendication de privilège. Le droit d'intenter une poursuite prend fin 90 jours après le dépôt de celle-ci.

De temps à autre, la Ville peut faire l'objet de diverses enquêtes, réclamations et procédures juridiques visant diverses questions dans le cours normal de ses activités. La direction estime que tout passif découlant de la résolution de ces questions n'aura pas d'incidence néfaste notable sur la situation financière et les résultats de fonctionnement de la Ville.

7. RESTRICTIONS VISANT LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick restreint les emprunts d'une municipalité à des fins de fonctionnement à moins de 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité et les emprunts à des fins d'immobilisations à moins de 2 % de la valeur imposable des biens immobiliers de la municipalité. Les emprunts liés au Fonds de fonctionnement général et au Fonds de capital et d'emprunt général respectent ces restrictions législatives.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

8. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds au 31 décembre 2011 représentaient des opérations courantes et étaient conformes à la politique établie par le ministère des Gouvernements locaux.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Ville a des facilités de crédit avec la Banque de la Nouvelle-Écosse. Selon les modalités de la lettre d'engagement signée entre la Ville et la Banque de la Nouvelle-Écosse, la Ville peut emprunter jusqu'à 5 000 000 \$ à des fins de fonctionnement et 25 000 000 \$ pour assurer le financement des dépenses en immobilisations en attendant d'obtenir un financement à long terme. Le taux d'intérêt des facilités de crédit est le taux préférentiel de la banque moins 0,5 % par année avec l'intérêt payable mensuellement. Au 31 décembre 2011, le solde du prêt-relais était de 10 000 000 \$.

10. OPÉRATIONS AVEC LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ÉGOUTS DE THE CITY OF SAINT JOHN (la «Régie»)

Le Fonds de fonctionnement général a effectué un remboursement de 2 200 000 \$ (2 200 000 \$ en 2010) au Fonds de fonctionnement de la Régie aux fins de l'approvisionnement en eau destiné à la protection contre les incendies et de 942 655 \$ (910 000 \$ en 2010) aux fins de l'acquittement des frais relatifs aux égouts pluviaux.

Le Fonds de fonctionnement général a imputé un montant de 1 425 000 \$ (1 425 000 \$ en 2010) au Fonds de fonctionnement de la Régie, représentant sa quote-part des coûts de fonctionnement des services gouvernementaux généraux. Les frais liés à la fourniture de services directs entre les fonds ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Des intérêts sont imputés chaque mois sur les soldes entre le Fonds d'administration générale et la Régie.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2011

11. COMPTE DE DÉPÔTS NON AFFECTÉ

La Ville et ses employés participent à un régime collectif d'assurance-vie qui inclut une composante potentiellement remboursable, le compte de dépôts non affecté («CDNA»), fondée sur les résultats réels du régime. Une partie de l'excédent des primes payées sur les réclamations est annuellement admissible à un remboursement à la Ville et à ses employés, qui paient tous des primes pour ce régime.

De 2004 à 2011, des primes admissibles au remboursement s'élevant à 1 875 582 \$ se sont accumulées dans le CDNA. La Ville a encaissé un montant de 1 484 280 \$. Le montant restant, soit 391 302 \$, est constaté à titre d'actif à long terme, car la Ville entend le conserver pour financer les hausses futures des primes, le cas échéant. Sur le montant total accumulé, 127 609 \$ ont servi à diminuer les charges salariales en 2011, tandis que 1 279 077 \$ ont servi à cette même fin en 2010 et en 2009. Le montant résiduel de 110 725 \$ est comptabilisé comme un montant à verser aux employés. Au 31 décembre 2011, 420 000 \$ avaient été distribués aux employés. La Ville passera en revue les soldes du CDNA annuellement.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été retraités par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2011.

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement Tableau des éléments de produits (1 sur 2)

	Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Vente de biens et services			
Services de protection			
Point Lepreau	60 000	40 000	40 000
Formation	87 000	82 097	48 043
Hazmat – niveau régional	110 000	70 000	70 000
Décontamination de masse	9 000	4 255	–
OGU de Saint John	–	58 042	–
Collecte et élimination des ordures	5 000	60 441	200
Services récréatifs et culturels	834 545	816 173	825 369
Services administratifs			
Caisse de retraite	150 000	153 968	133 472
Activités de logement	47 000	47 000	46 000
Parcs industriels	9 000	9 000	8 000
Services d'eau de Saint John	1 700 000	1 425 000	1 425 000
Commission des transports de Saint John	48 000	45 225	45 000
	4	3 059 545	2 811 201
		2 811 201	2 641 084

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement

Tableau des éléments de produits (2 sur 2)

	Page	Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Autres produits des propres sources				
Permis et licences				
Entreprises et autres		179 500	158 326	154 672
Bâtiments		1 050 000	911 788	1 181 255
Plomberie		96 500	82 666	89 546
Gazoduc		39 900	28 611	138 995
		1 365 900	1 181 391	1 564 468
Amendes et stationnement				
Infractions de stationnement/circulation		835 000	1 094 717	1 030 303
Parcomètres		1 085 000	900 285	933 603
Parc de stationnement intérieur du Market Square		1 102 000	1 080 085	1 096 478
		3 022 000	3 075 087	3 060 384
Loyers				
Marché		500 000	532 565	530 279
Terrains et bâtiments		223 530	165 196	176 165
		723 530	697 761	706 444
Intérêts à court terme [note 9]	19	135 000	459 381	345 957
	4	5 246 430	5 413 620	5 677 253
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements				
Gouvernement provincial et organismes provinciaux				
Services de transport – autoroutes		300 000	263 108	274 666
	4	300 000	263 108	274 666

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement Tableau des éléments de charges (1 sur 6)

	Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Page			
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Bureau du maire	201 630	188 159	212 105
Conseil communal	485 500	545 990	476 736
Services administratifs généraux			
Directeur général	598 277	349 347	545 824
Affaires intergouvernementales	122 100	40 715	-
Planification	514 842	404 882	404 902
Greffier communal	969 815	880 430	819 735
Avocat	808 450	809 872	826 418
Services généraux			
Finances	1 827 125	1 627 874	1 436 149
Ressources humaines	1 460 169	1 322 758	1 364 092
Gestion des matériaux	1 237 525	1 288 377	1 253 279
Systèmes et soutien informatiques	2 031 626	1 940 134	1 940 214
Communications	527 426	508 191	497 842
Services communs			
Hôtel de ville	1 669 537	1 506 789	1 043 424
Autres services gouvernementaux généraux			
Évaluation foncière	1 182 640	1 182 640	1 137 065
Assurance de responsabilité civile	603 300	603 343	682 608
4	14 239 962	13 199 501	12 640 393

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement

Tableau des éléments de charges (2 sur 6)

	Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Services de protection			
Protection policière	22 899 426	23 918 640	23 865 018
Protection contre les incendies			
Activités de lutte contre les incendies	21 480 651	21 297 598	20 992 263
Approvisionnement en eau [note 10]	19 2 200 000	2 200 000	2 200 000
Mesures d'urgence			
Organisation des mesures d'urgence	320 000	243 566	330 298
Centre de répartition d'urgence	2 246 900	2 251 397	1 999 442
Autres services de protection			
Inspection des bâtiments	1 111 424	1 072 910	1 633 559
Services d'exécution	800 755	664 370	—
Contrôle des animaux	153 033	159 367	148 574
	4 51 212 189	51 807 848	51 169 154

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement

Tableau des éléments de charges (3 sur 6)

		Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
	Page			
Services de transport				
Services communs				
Mécanique		423 148	1 478 282	1 122 664
Administration		461 500	326 208	213 208
Ingénierie		449 000	375 762	501 166
Transport routier				
Chemins et trottoirs		14 391 501	14 569 401	13 900 239
Éclairage des rues		1 070 000	962 560	1 012 109
Services de circulation		1 612 600	1 643 991	1 734 905
Stationnement		530 845	585 151	563 851
Égouts pluviaux		3 101 400	3 271 206	3 240 666
Transport en commun				
Subvention de fonctionnement [note 5]	15	4 317 060	4 317 060	4 910 666
Frais de la dette [note 5]	15	1 539 631	1 265 594	1 305 172
	4	27 896 685	28 795 215	28 504 646

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement

Tableau des éléments de charges (4 sur 6)

		Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
	Page			
Services de mise en valeur de l'environnement				
Recherche et planification		1 539 400	1 487 885	1 922 638
Administration et SIG		819 457	670 040	605 794
Gestion immobilière		1 403 902	1 328 181	1 284 341
Société de développement de Saint John		280 000	280 000	280 000
Comité de l'environnement		4 520	281	17 066
Comité du patrimoine		427 085	380 915	202 738
Commission de développement économique du Grand Saint John	16	400 567	400 567	432 750
Parcs industriels de Saint John		316 000	316 000	322 875
Section commune du Market Square	16	2 015 139	1 851 503	1 873 125
Stratégie de croissance		25 000	25 000	25 000
Commission des installations régionales	16	1 528 439	1 464 230	1 502 994
Tourisme		925 000	894 708	997 963
Marché public		908 226	816 260	899 441
	4	10 592 735	9 915 570	10 366 725

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement Tableau des éléments de charges (5 sur 6)

	Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Services récréatifs et culturels			
Services récréatifs			
P.R.O. Jeunesse	100 500	98 328	87 039
Centres communautaires	1 149 951	1 241 353	1 640 216
Sports et loisirs	3 105 035	3 188 865	3 083 824
Parcs	2 564 923	2 217 062	2 124 188
Services culturels			
Bibliothèque publique de Saint John	456 230	456 230	433 215
Services culturels	111 459	88 545	88 655
Subventions	1 452 922	1 368 261	1 403 705
	4	8 941 020	8 658 644
		8 658 644	8 860 842

The City of Saint John

Exercices clos les 31 décembre

Fonds de fonctionnement Tableau des éléments de charges (6 sur 6)

		Budget 2011 (non audité) \$	Chiffres réels 2011 \$	Chiffres réels 2010 \$
Services financiers				
Intérêts sur la dette à long terme				
Dette sous forme d'obligations non garanties		4 288 198	3 943 894	3 460 512
Autres dettes à long terme		203 407	219 045	61 726
Versements en capital				
Dette sous forme d'obligations non garanties		8 836 000	8 836 000	8 500 000
Autres dettes à long terme		148 768	148 767	145 896
Autres				
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général		—	—	580 376
Autres frais de la dette		505 041	345 571	184 978
Financement à court terme		300 000	200 584	221 043
Financement de la caisse de retraite [note 4]	13	7 254 111	10 395 371	8 068 383
Divers		—	—	193
	4	21 535 525	24 089 232	21 223 107